

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, il y a eu en effet des pourparlers à propos de l'uranium canadien, qui depuis 1964 s'est vu interdire l'accès au marché des États-Unis, et nous avons insisté très sérieusement pour qu'il lui soit rouvert, ce qui serait, à notre avis, dans l'intérêt des deux pays. Pour ce qui est du gaz naturel, notre position a, je crois, été nettement précisée dans l'annonce faite par le gouvernement lorsqu'a été approuvée la décision de l'Office national de l'énergie touchant l'exportation de 6.3 trillions de pieds cubes de gaz. Nous indiquions dans cette annonce à nos amis américains que la libération du marché du pétrole entraînerait une recrudescence de la prospection et qu'ainsi...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je vais donner la parole dans un moment au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles pour une question supplémentaire, mais peut-être devrais-je avertir les députés de ne pas amorcer un débat sur cette question très importante.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question au ministre? Relativement à M. Hickel, qui a déclaré durant son séjour à Ottawa que nous cherchions toujours une formule qui nous permettrait d'établir une politique continentale de l'énergie, au ministre et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui ont tous deux nié qu'il y avait eu discussion à ce sujet, le gouvernement canadien a-t-il porté plainte auprès du président des États-Unis parce que M. Hickel avait laissé le chat sortir du sac, ce qui occasionna son congédiement?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, c'est plutôt M. Hickel que le chat qui est sorti du sac. Mais, monsieur l'Orateur, si mon honorable ami entend par politique continentale de l'énergie l'ouverture des marchés américains aux produits canadiens sous réserve, naturellement, des règlements du gouvernement et du Parlement canadiens ou de l'Office national de l'énergie, tel est évidemment notre objectif. Il ne fut pas question d'autres aspects de la politique pétrolière canadienne.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Vu que le ministre n'a pas fait de compte rendu à la Chambre après la conférence, ne convient-il pas qu'il aurait lieu de renseigner la Chambre immédiatement après ces conférences au cas où une des parties changerait d'attitude?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député prête évidemment à discussion.

LA VENTE D'EAU ET LE MARCHÉ AMÉRICAIN DE L'ÉNERGIE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire; la réponse est peut-être évidente vu le grand nombre de discours vides que nous avons entendus. Voici. Le ministre peut-il nous dire s'il y a eu des discussions, de la part des représentants du gouvernement des États-Unis ou du Canada, au sujet de l'exportation ou de la vente d'eau douce aux États-Unis, à leur marché de l'énergie?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis un peu surpris que le député adopte un point de vue aussi effacé, mais il n'y a eu aucune discussion à ce moment-là sur l'exportation d'eau en vue de l'ouverture du marché de l'énergie ou de tout autre objectif. L'eau n'a fait l'objet d'aucune discussion, si ce n'est celle que les membres de la conférence ministérielle ont consommée pendant les réunions.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LES CLAUSES DE SAUVEGARDE DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): J'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Le texte anglais du communiqué faisant suite à la réunion ministérielle canado-américaine parle de «transitional arrangements» pour désigner les clauses de sauvegarde de l'accord sur l'automobile. Cette expression apparaît pour la première fois dans un communiqué canadien, et il semble donc que le gouvernement ait substitué une terminologie des États-Unis au mot «safeguards», habituellement employé par le Canada. Le ministre peut-il préciser à la Chambre si ce nouveau vocabulaire signifie que le gouvernement canadien s'est fait à l'idée que les clauses de sauvegarde de cet accord sont d'ordre purement transitoire?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): La distinction est très subtile. Il s'agit de dispositions transitoires dont on n'a pas encore fixé l'échéance.

M. Broadbent: Quelle magnifique réponse ambivalente, monsieur l'Orateur. Comme nous avons à l'heure actuelle un déficit de 25 millions dans le commerce de l'automobile avec les États-Unis, le ministre assurerait-il à la Chambre que le gouvernement n'abandonnera pas les présentes garanties incluses dans le pacte de l'automobile?

L'hon. M. Pepin: Le chiffre que mon honorable ami a cité n'est pas exact. S'il veut parler de la balance commerciale de l'année en cours, relativement au commerce des automobiles entre le Canada et les États-Unis je lui signale qu'elle nous est favorable en ce moment, c'est-à-dire que nous avons un excédent de 69 millions en septembre, à la fin du troisième trimestre.

* * *

LE PÉTROLE

RÉVISION POSSIBLE DE LA POLITIQUE DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.